



DÉLIBÉRATION

de la Commission de la Recherche de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 9 décembre 2021

Délibération n°33-2021 : Campagne de financement des thèses 2022 : répartition des contrats doctoraux établissement (CDE).

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Vu l'avis favorable concernant la répartition des 1/2 CDE, campagne 2022, proposée par Écoles Doctorales et laboratoires de l'UBS en réunion des directrices-directeurs de laboratoires du 3 décembre 2021 ;

Vu la procédure des CDE votée en commission de la recherche du 17 juin 2021 ;

Vu les modalités d'organisation de vote proposées lors de la commission de la recherche du 30 septembre 2021 par le Vice-président en charge de la recherche, de la formation doctorale et du numérique compte tenu de la séance tenue en visioconférence ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve la répartition des Contrats Doctoraux Établissement (CDE), campagne 2022, par Écoles Doctorales et laboratoires de l'UBS conformément à la procédure votée en commission de la recherche du 17 juin 2021 - avec l'option de reverser au laboratoire de Mathématiques de Bretagne Atlantique (LMBA) un contrat doctoral si l'un d'entre eux n'obtient pas de cofinancement.

Membres en exercice : 28 Membres présents : 15 Membres représentés : 7
--

Suffrages exprimés : 21

- | |
|-----------------------------|
| - Pour : 19
- Contre : 2 |
|-----------------------------|

Abstentions : 1

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Documents en annexe :

- Répartition des 1/2 Contrats Doctoraux Établissement (CDE), campagne 2022, proposée par Écoles Doctorales et laboratoires de l'UBS ;
- Procédure des CDE votée en commission de la recherche du 17 juin 2021.

Procédure des CDE votée en CR du 17 juin 2021

Phase	Action	Modalité
novembre de l'année N-1	Répartition des CDE par ED et par laboratoire	Débat en Dir-Lab puis vote en CR
décembre de l'année N-1	Classement par chaque laboratoire des sujets de thèse éligibles aux CDE (prévoir quelques sujets au-delà du nombre de CDE alloués pour constituer une liste complémentaire)	Transmission auprès du Pôle doctoral
décembre/février	Dépôt des demandes de financement complémentaires : ISblue, ARED, etc.	Transmission des dossiers auprès du Pôle doctoral début février
Février	Notation des projets ARED par l'établissement	Débat en Dir-Lab puis vote en CR
janvier-juin	Élaboration des dispositifs de financement de thèse divers ne s'appuyant pas sur les ARED (CIFRE, contrats privés)	Transmission des dossiers auprès du Pôle doctoral
fin avril/début mai	Retour des résultats des ARED	Transmission aux laboratoires et aux porteurs de projets
avril/juillet	Recrutement des candidats par les ED sur la base des procédures des ED	Transmission des résultats au Pôle doctoral
fin avril/juillet	Recours à la liste complémentaire classée pour suppléer aux sujets qui n'auraient pas été pourvus d'un.e candidat.e	Transmission des résultats au Pôle doctoral

Répartition des ½ CDE 2022

École Doctorale	MathSTIC			SPI	SML		ALL	STT				ELICC	EDGE	DSP	TOTAL	
	Laboratoire	IRISA	Lab-STICC		LMBA	IRDL		LBCM	LGO	HCTI	PREFICS					
HDR en 2022	11	15	9	27	7	2	4	1	0	0	7	3	6	6	98	HDR
CDE 2014	2	1,5	1	1,5	1	0	0	0	0	0	1	0	0		8	
CDE 2015	1	1,5	1	2,5	0	0	0	0	0	0	0	0	1		7	
CDE 2016	1	1,5	1	2	1	0	0,5	0	0	0	0	0	0		7	
CDE 2017	1	1	0	2,5	1,5	0	0,5	0	0	0	0	0,5	0	0	7	
CDE 2018	1	1	0	3	0,5	1	0	0	0	0	0,5	0	0,5	0,5	8	
CDE 2019	1	1	0,5	2,5	1	0	0	0	0	0	0,5	0	0,5	0	7	
CDE 2020	1	1	1	3	1	0,5	0	0	0	0	0	0	0	0,5	8	
CDE 2021	0,5	1	0,5	2,5	0,5	0,5		0	0	0	0		0,5		6	
CDE 2022	1	1	0,5	3,5	0,5	0	0,5	0,5	0,5	0	0	0	0	0	8	CDE